



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 21 janvier 2026, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

**# 380-01-26 Règlement # 380-01-26 modifiant le schéma
d'aménagement et de développement de la
MRC de La Vallée-de-l'Or**

Que le règlement est entré en vigueur le 23 février 2026, soit le jour de la signification à la MRC de l'avis de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation selon lequel ledit règlement respecte les orientations gouvernementales en matière d'aménagement.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 2 mars 2026.

Original signé

Me Marie-Hélène Bastien
Greffière